

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 8 (1894)

Artikel: Drapeau aux armes de Lutry
Autor: Kohler, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ouvrage contiendra un catalogue destiné à faciliter les recherches et à éviter l'encombrement des planches. Les savants attendent avec impatience cette édition.

M. Bron de Genève, membre de la Société de Numismatique, lit un travail très intéressant et circonstancié sur *le drapeau des Cent-Suisses* faussement représenté la plupart du temps et qu'il a pu reconstituer après de patientes recherches. Il fait circuler à l'appui 7 planches coloriées.

M. Jaques Mayor présente une fort curieuse chronique de la famille de Lerber de Soleure puis de Berne, sur parchemin, ornée de nombreux blasons. Un membre de cette famille y figure avec les armoiries de ses 6 femmes — une curiosité généalogique que l'on ne rencontre guère que dans la vie d'Henry VIII d'Angleterre.

M. Jules Colin fait l'histoire de *la Croix dans l'Héraldique* et parle des différentes espèces de croix, qui au nombre de 70 environ, se rencontrent dans le blason ; il est souvent difficile de se retrouver au milieu de leurs nombreuses variantes.

M. Jean Grellet communique encore une remarquable étude sur la vitalité de l'art héraldique. Le blason est-il une science finie, ou bien a-t-il encore un avenir ? M. Grellet prouve que cette science n'est pas prête à disparaître, car on la pratique de plus en plus, et même dans les pays où l'on s'attend le moins à rencontrer des armoiries.

Puis M. Grellet termine cette séance si nourrie par une petite démonstration pratique du développement des armoiries écartelées ; charmante petite conférence qui a été la bienvenue.

La séance levée à 6 1/2 heures est suivie d'un gai souper de plus de 30 couverts au Cercle du Musée. Les membres des sociétés d'Héraldique et de Numismatique profitent de ces instants pour faire plus ample connaissance ou retrouver de vieux amis. C'est ainsi que se terminèrent les troisièmes assises plénières de notre Société.

— Dans sa séance du 28 novembre le Comité s'est constitué comme suit : Président : M. Jean Grellet ; Vice-président : M. Ad. Gautier ; Secrétaires : MM. Jean de Pury et Max Diacon ; Caissier : M. Samuel de Perregaux ; Caissier-adjoint : M. Jules Colin. *Le Comité.*

Drapeau aux armes de Lutry.

(Avec planche)

Les archives de la commune de Lutry (canton de Vaud) possèdent une ancienne bannière, mesurant 2^m de hauteur sur 1^m65 de largeur. Elle est en soie, écartelée au 1 et 4 rouge, au 2 et 3 blanc. Les deux faces sont identiques et portent, peintes au centre, les armes de Lutry : coupé de gueules et d'argent. L'écu, de la forme dite « écu français » est en-

touré de rinceaux très simples (or) formant cartouche. Il est placé sur un fond brun, entouré d'un large anneau d'azur, bordé d'or intérieurement et extérieurement. Le dit anneau est chargé de seize roses héraldiques, alternativement gueules et argent. Au-dessus du tout flotte une banderole d'azur, doublée de brun, portant en majuscules d'or la devise SOLI DEO GLORIA.

La soie a passé du rouge au rose pâle, mais des peintures ont gardé tout leur éclat ; l'or est représenté par du jaune ombré de brun, l'argent par un gris clair légèrement bleuâtre.

Suivant une tradition locale, que nous donnons sous toutes réserves, ce drapeau aurait figuré à Villmergen. Est-ce en 1656 ou en 1712 ? la question serait à élucider. En tout cas on peut assigner à cette relique un âge respectable, à juger d'après la forme de l'étamine, la courte hampe et la devise qui se retrouve au-dessus des armes de Lausanne dans l'Armorial des Nobles Arquebuziers (1654). André KOHLER.

Armes de Blaise Hory.

(Avec planche)

La seconde planche que nous donnons a été encore préparée par les soins de M. Maurice Tripet. Elle représente les armoiries de la famille Hory telles qu'elles se trouvent sculptées sur un beau bahut en chêne, orné de quatre cariatides, en possession de M. le colonel Edouard Perrochet, à La Chaux-de-Fonds. Elles se blasonnent : d'or au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une fleur de lys et en pointe de deux étoiles de même. Cimier : un demi-vol aux pièces et émaux de l'écu. Pour plus de détails sur ces armes et leurs variantes nous renvoyons à un article de M. Jean de Pury, paru dans le numéro de décembre 1887 des « Archives ».

La planche qui nous occupe est un bon spécimen du style héraldique du milieu du XVII^e siècle. Nous sommes loin des élégantes compositions du siècle précédent. Peu à peu l'ornementation est devenue touffue ; lourde et manquant d'élégance dans la silhouette. Ce sont bien encore des lambrequins, exhubérants dans leurs formes recoquillées, mais ils ne rappellent plus guère les étoffes qu'ils étaient dans l'origine ; ils sont devenus de véritables feuillages s'éloignant ainsi considérablement de leur point de départ et de la logique. Le dessin est encore alourdi par le fait qu'il s'agit d'une sculpture sur bois, matière peu propice à une ciselure très fine. D'après les initiales B. H. et la date de 1656 le coffre auquel nous empruntons notre planche, aurait été fait pour Blaise Hory, petit-fils du poète, qui après avoir été consacré en 1637 fut successivement pasteur aux Brenets en 1640, à Cortaillod en 1646, à St-Martin en 1651, à St-Blaise en 1662, enfin à Boudry en 1671, où il mourut en 1675.